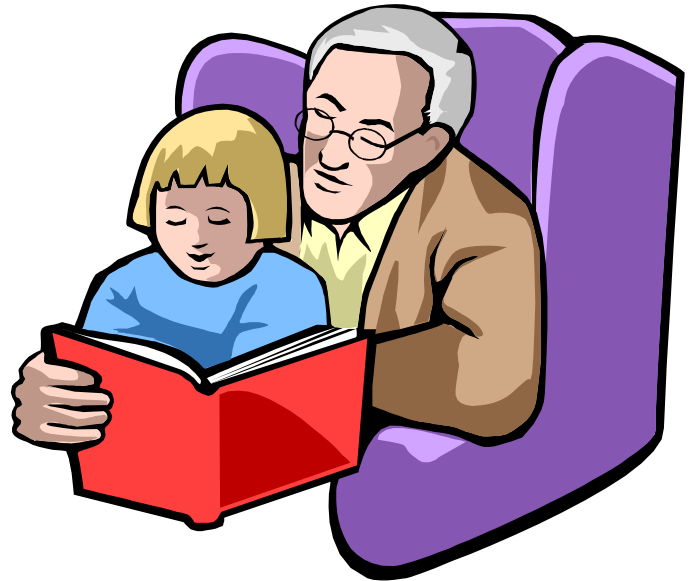
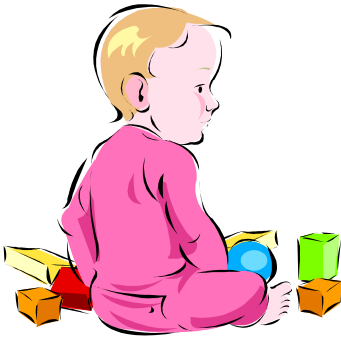


*Mda*  
*Lozère*



# zoom sur les familles de Lozère



L'Observatoire de la Famille constitue pour l'ensemble du mouvement familial un outil de travail à long terme. Il permet une étude du suivi des ménages représentatifs du département et intègre une dimension évolutive.

Cet outil, outre le traitement des différentes données quantitatives recueillies, peut devenir le moyen de connaître l'opinion des ménages du département. Il permettra, par des interrogations régulières, de recueillir des points de vue, des perceptions et d'évaluer des besoins...

Par cette connaissance, l'Observatoire devient précieux pour la représentation de l'ensemble des familles du département mais, aussi de la région, puisqu'il est né d'une volonté commune des cinq UDAF du Languedoc-Roussillon à mettre en place cette action.

Notre première enquête s'est donc orientée vers un questionnaire assez général portant sur le logement, la santé, l'éducation ou la vie associative. Elle se veut une entrée en matière pour mieux connaître les familles du département et constitue une première étape vers des explorations plus ciblées. Ainsi, la prochaine problématique qui sera proposée d'ici la fin de l'année 2002 portera sur l'articulation des temps familiaux, professionnels, sociaux et personnels...

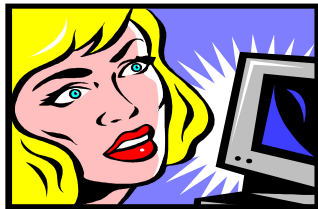
# Ménages de Lozère qui êtes-vous ?

## Dans le ménage qui a répondu au questionnaire ?

A ce jour les questionnaires qui ont été retournés ont été remplis par les femmes seules à hauteur de 56%, 8% par les hommes seuls et 36% par les deux membres du couple.

Madame

58,2%



Monsieur

8 %



Madame et Monsieur

34.43%



# le logement



A travers quelques questions sur le mode d'habitat dans le département, il s'agit de dégager quelques grandes tendances sur ce thème.

Le nombre de ménages habitant dans des appartements représente 18% de la population interrogée avec un nombre un peu plus élevé pour les personnes résidant dans une agglomération de plus de 2000 habitants. Ils sont alors 27,5% à résider en appartement alors que seuls 12,5% des ménages ont ce type de résidence dans les agglomérations dont la taille est comprise entre 150 et 2000 habitants.

Le nombre de propriétaires est particulièrement important puisque l'on compte environ trois propriétaires pour un locataire.

Pour être plus précis 71% sont propriétaires, majoritairement de maisons individuelles, alors que 24% sont locataires.

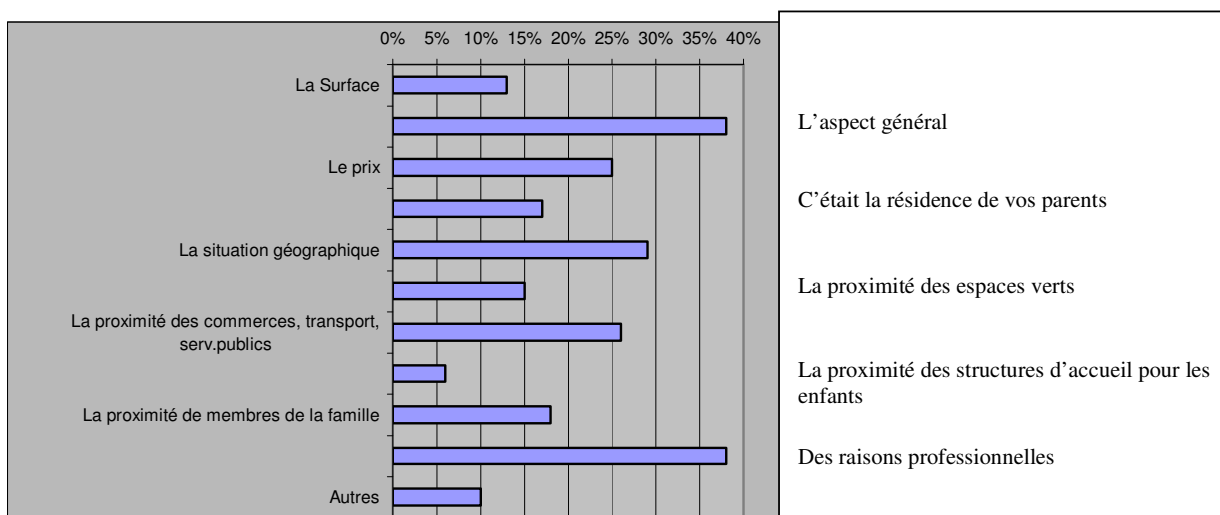
Dans le dernier cas, la répartition est à peu près équilibrée entre les appartements et les résidences individuelles.

Les 5% restant se répartissent entre occupant à titre gratuit et logement de fonction.

Le panel constitué confirme ici les grandes tendances du mode d'habitat dans le département où les personnes sont massivement propriétaires (plus des 2/3) avec une légère sous-représentation des occupants à titre gratuit qui atteint dans la réalité 9,3% ; ce qui place le département au second rang de la région derrière les P.O pour ce mode d'hébergement.

## Critères ayant présidé au choix de votre logement

L'étude des différents critères validés par les personnes questionnées nous montre que le choix de leur habitat est essentiellement qualitatif avec près de 38% qui ont privilégié l'aspect qui arrive à égalité avec les raisons professionnelles.



La situation géographique et la proximité des services ou de la famille sont des priorités dans le choix des personnes de plus de 60 ans.

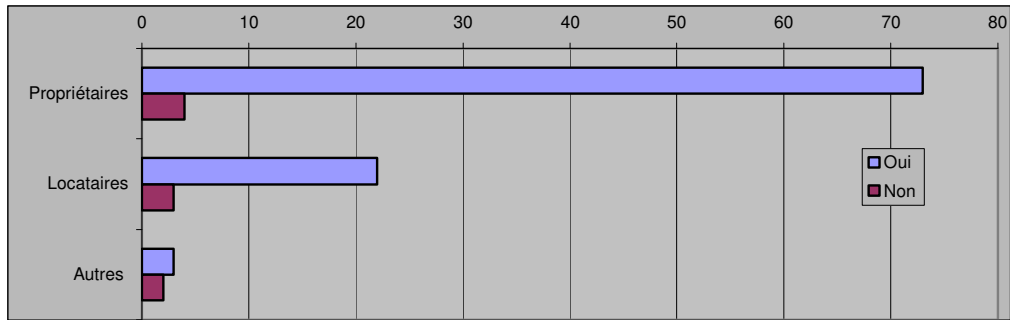
Globalement, les résidents lozériens sont satisfaits de leur logement.

Les quelques rares doléances qui ont été révélées par l'enquête en matière d'habitat concernent :

- ✓ l'éloignement des services
- ✓ la taille du logement

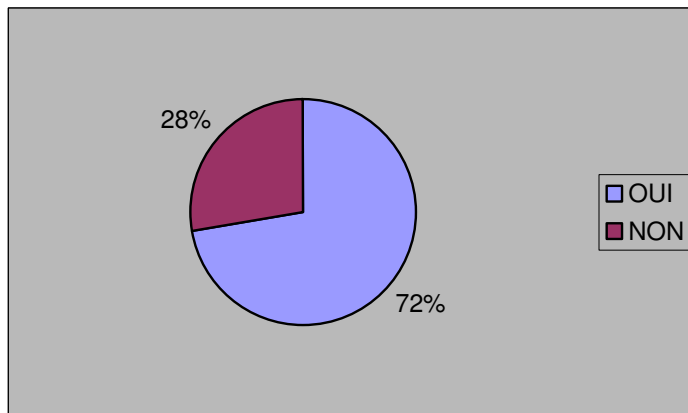
A l'heure où les problèmes de voisinage font souvent la une des journaux en nous relatant des faits divers parfois dramatiques, seul deux ménages mentionnent ce type de difficulté.

### **Indice de satisfaction du logement**



Toutefois, 45,5% des personnes interrogées estiment être mal informées sur les possibilités d'aides au logement. Quant à l'indice de satisfaction sur ces dispositifs, il s'équilibre entre les personnes les jugeant comme globalement satisfaisants et celles les trouvant peu satisfaisants.

### **Envisagez-vous de devenir propriétaire ?**



Les deux tiers des locataires ont en projet l'achat de leur résidence principale. Le montant élevé de leur loyer est la première raison, avec 25% des choix, qui les pousserait dans cette direction. L'amélioration des aides à l'accession, la constitution d'un patrimoine et l'occasion à saisir recueillent chacune 14% des options. L'amélioration des dispositifs d'aide reste un problème souligné par les locataires interrogés puisque 58% d'entre eux les déclarent insatisfaisants ce qui doit être mis en perspective avec la méconnaissance des dispositifs (33,5% des locataires).





# Quelle approche en matière de santé



La santé est un des premiers sujets de préoccupation des français. Ce questionnaire très générique évoque la perception que chaque ménage a du système de protection, mais également des modes de prévention à travers des index d'information sur quelques fléaux de notre époque.

### **Etes-vous satisfaits du système de protection maladie en France ?**

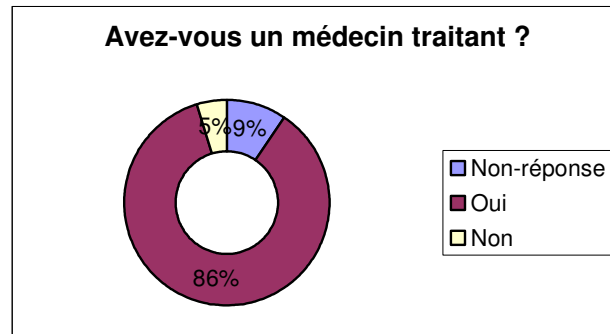
<b>Non réponse</b>	<b>3</b>	
<b>Oui, très satisfait</b>	<b>20</b>	<b>19.05 %</b>
<b>Oui, assez satisfait</b>	<b>80</b>	<b>76.19 %</b>
<b>Non, peu satisfait</b>	<b>5</b>	<b>4.76 %</b>
<b>Non, pas du tout satisfait</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
<b>Total répondants</b>	<b>105</b>	<b>100 %</b>

Massivement les ménages interrogés sont satisfaits à 95,24% de leur système de protection maladie. On peut toutefois relever quelques remarques et observations sur la faible prise en charge de l'orthodontie, des lunettes ou de petits appareillages.

La quasi-totalité du panel bénéficie d'une mutuelle (99%). Par contre, concernant l'assurance dépendance, seul 12,82% des ménages interrogés ont contracté une telle couverture.

Une opinion forte est à signaler : 82% des ménages pensent que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous. La situation des travailleurs indépendants est signalée une fois. Le nombre de praticiens spécialisés, le type d'établissements de soins présents en Lozère peuvent être un des facteurs de cette réponse. Toutefois, on estime que 100000 à 200000 Personnes n'ont pas de droits ouverts. L'existence d'un ticket modérateur, d'un forfait hospitalier et parfois des tarifs de remboursement dissociées du prix des prestations constitue pour beaucoup un obstacle inacceptable à l'accès au soins (*Dictionnaire Permanent d'Action Sociale*). Ces données peuvent être un autre facteur de cette réponse.

## Avez- vous un médecin traitant ?



Le rôle du médecin référent se révèle comme essentiel malgré les difficultés spécifiques du département qui possède une densité médicale relativement faible.

Cinq pour cent des ménages interrogés n'ont pas de médecin référent. Les personnes veuves ou divorcées sont les moins nombreuses à consulter un médecin de famille. On peut également noter que 9% des ménages n'ont pas répondu à cette question.

## Etes-vous bien informés en matière de santé ?

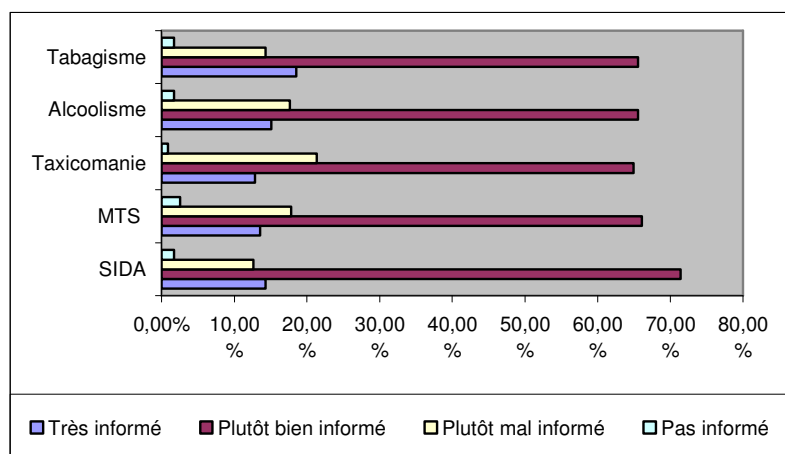
Le niveau d'information en matière de santé dans le département semble remarquable puisque plus de trois ménages sur quatre se déclarent bien informés quel que soit le thème de santé proposé.

Les différentes campagnes de sensibilisation sur le SIDA et le Tabagisme semblent avoir porté leurs fruits puisque, pour ces deux fléaux, le taux de réponses correspondant à des personnes plutôt bien informées est supérieur à 80%. En fait, 83,55% pour le tabac et 85,72% pour le SIDA.

On peut estimer que les réponses recueillies laissent supposer que, globalement, l'information sur la prévention de la santé circule bien sur le département.

Ce niveau d'information, analysé en fonction des tranches d'âges est relativement homogène :

- ✓ Ainsi plus de 2/3 des personnes âgées de plus de 60 ans se déclarent informées,
- ✓ Ce ratio passant à un sur deux pour les moins de 30 ans soulève une inquiétude et nécessiterait une approche plus approfondie. Toutefois, le petit nombre de ménages correspondant à ce critère ne rend pas cette observation, en l'état, significative.



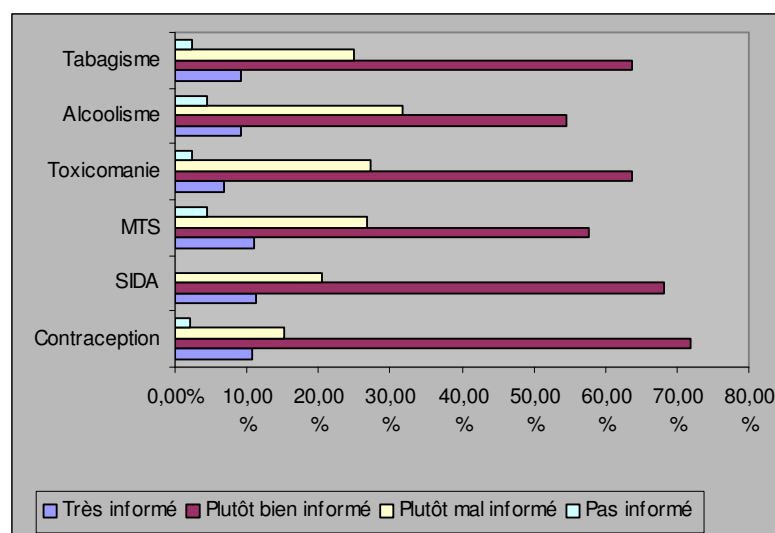
Dans un second temps, les parents avaient à se prononcer sur l'évaluation du niveau d'information en matière de santé de leurs enfants âgés entre 10 et 24 ans.

Les réponses des parents corroborent les résultats déjà constatés chez les moins de 30 ans avec une augmentation relativement homogène du taux de jeunes mal informées ou pas informées, chiffré entre 25 et 30%. Ici, la contraception est un thème spécifique aux jeunes et montre que les parents pensent les jeunes informés à plus de 80%. De même, les parents pensent les jeunes assez informés sur le SIDA. Par contre, il apparaît dans la perception des parents un léger déficit d'information sur des points qui, par ailleurs, semblent toucher de manière de plus en plus significative les jeunes, à savoir l'alcoolisme 63,55%, les M.S.T. 68,89%, la toxicomanie 70,66%, ou le tabagisme 72,73% qui a peut-être bénéficié de la dernière campagne d'information en direction des jeunes.

Afin d'améliorer cette information auprès de leurs enfants, nous avons demandé aux parents quelles seraient leurs suggestions dans ce cadre.

Ils ont, de manière très significative, proposé de renforcer le rôle de la prévention à l'école à travers des conférences-débats, des groupes de paroles, ou des entretiens individuels... La communication orale est préférée aux documents écrits sauf dans un cas qui propose des distributions de documents dans les boîtes aux lettres.

Il est à noter que le rôle de la famille ou du médecin traitant n'est jamais cité dans les suggestions. Ainsi cela laisse supposer que le médecin référent n'est pas perçu comme un acteur de prévention en matière de santé mais seulement comme un thérapeute.





**Vous avez dit  
éducation ?**



L'éducation est un vaste sujet qui mériterait d'être l'objet d'une enquête spécifique à lui seul. Il ne s'agit donc pas ici de dresser un tableau complet sur ce thème mais de définir quelques-unes de ces composantes.

**L'éducation est perçue prioritairement comme une transmission.** Cette approche doit permettre de mieux cerner comment s'effectue cette transmission.

Au moyen d'une liste de propositions, les parents avaient à choisir et à classer par ordre d'importance trois critères, parmi ceux proposés, pour leur permettre d'assurer l'éducation de leurs enfants telle qu'ils la conçoivent.

L'analyse fait apparaître une certaine interdépendance entre l'âge ou la situation professionnelle des ménages et les modes de transmission.

La notion de transmission est prioritaire pour plus de 68% des personnes interrogées. Pour elles, transmettre des valeurs morales est essentiel.

Seuls, des agriculteurs, artisans et commerçants ne les mettent pas en première place dans leurs choix.

C'est également la valeur prioritaire chez les couples mariés, les veufs ou les familles monoparentales mais elle est en léger retrait pour les couples non mariés ou les parents divorcés.

Huit pour cent seulement de l'ensemble des ménages souligne la transmission de connaissances.

Parmi les autres points de référence, donner de l'affection recueille 51,72% des choix, mais on peut noter qu'il s'agit du choix premier des employés.



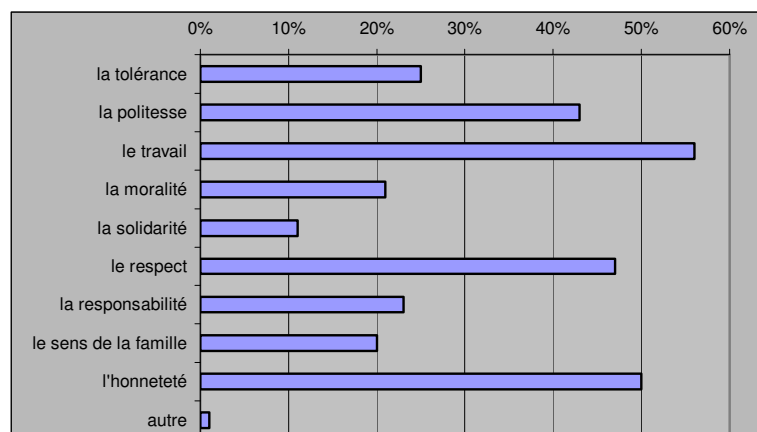
Deux points forts se dégagent aussi de ce questionnaire en optant pour la disponibilité (42,24%) et l'écoute (44,83%) ; ces deux critères cumulés dénotent la tendance forte des modes de transmission de l'éducation.

Pour les familles monoparentales, créer la confiance est une priorité, mais aucune d'entre elles ne choisit d'avoir de l'autorité sur ses enfants, option qui, globalement, ne recueille que 31,90% des choix, mais garde une certaine importance chez les retraités.

### Critères les plus importants pour assurer l'éducation de leurs enfants

<b>Transmettre des valeurs morales</b>	<b>68.10 %</b>
<b>Donner de la confiance</b>	<b>51.72 %</b>
<b>Etre à l'écoute de ses enfants</b>	<b>44.83 %</b>
<b>Etre disponible pour ses enfants</b>	<b>42.24 %</b>
<b>Avoir de l'autorité sur ses enfants</b>	<b>31.90 %</b>
<b>Créer un climat de confiance</b>	<b>26.72 %</b>
<b>Développer leur autonomie</b>	<b>25.86 %</b>
<b>Transmettre des connaissances</b>	<b>8.62 %</b>

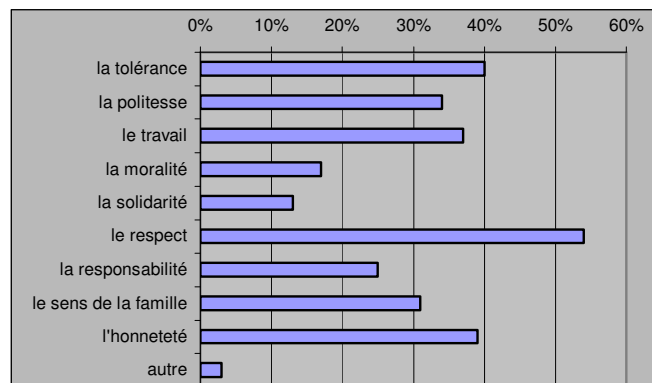
### Valeurs reçues de vos parents



Au classement des valeurs reçues, le travail (plus de 6 ménages sur 10), l'honnêteté et le respect (plus de 5 ménages sur 10) sont les plus répandus.

A l'opposé, la solidarité (1 sur 10), le sens de la famille ou la moralité ont été moins fréquemment choisis. Ces constats très généraux semblent se retrouver à quelques nuances peu significatives dans toutes les catégories socioprofessionnelles, les âges ou la situation familiale.

### Valeurs transmises aux enfants

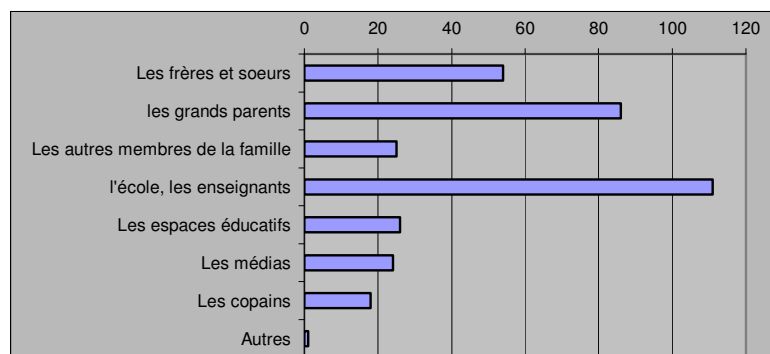


On assiste à un resserrement des valeurs transmises. Les valeurs que l'on a reçues sont souvent celles que l'on va retransmettre. Ce précepte peut ici se vérifier mais doit être modulé en intensité. Le travail a beaucoup moins de prégnance au sein des valeurs transmises que pour les valeurs reçues, le respect reste un des points forts de la transmission. La tolérance, choisie par plus de 4 ménages sur 10, et plus particulièrement chez les employés, devient la seconde valeur transmise aux enfants après le respect.

## Intervenants éducatifs

On dit que l'école et son image sont en crise. Pourtant plus de 92,50% des parents interrogés lui font confiance et la choisissent comme premier intervenant en matière d'éducation de leurs enfants. Une marque de confiance des parents qui pourrait permettre un nouveau dialogue avec cette institution.

**Outre les parents, quels sont les intervenants qui ont un rôle éducatif important ?**



Les grands-parents sont choisis en second lieu à 71,67%. Ces deux intervenants se détachent nettement au regard des parents même si ces derniers gardent une importance au rôle de la fratrie. Les espaces éducatifs, les autres membres de la famille ou les copains se partagent les autres choix. Il faut ici noter que 21.67 % des parents confèrent aux médias un rôle éducatif bien avant les groupes de copains.

## Rôle des grands-parents

<b>Transmettre un savoir être ou faire</b>	<b>22.12 %</b>
<b>Assurer la cohésion de la famille</b>	<b>19.23 %</b>
<b>Rendre des services</b>	<b>16.35 %</b>
<b>Transmettre des valeurs</b>	<b>14.42 %</b>
<b>Donner de l'affection</b>	<b>14.42 %</b>
<b>Raconter l'histoire de la famille</b>	<b>4.81 %</b>
<b>Ecouter, dialoguer</b>	<b>7.62 %</b>
<b>Aider financièrement</b>	<b>0.96 %</b>

La place donnée par les parents aux grands-parents comme intervenants forts en matière d'éducation des enfants est ici corroborée par l'approche de leur rôle au sein de la famille. En effet, la transmission d'un savoir faire ou être arrive en tête pour 22,12% des ménages, immédiatement suivie par « assurer la cohésion de la famille », en particulier chez les couples, alors que « donner de l'affection », qui pourrait correspondre à une image d'Epinal du rôle des grands-parents, n'est choisi que par 14% des ménages.

### **Activités partagées avec les enfants**

Les réponses à ces questions font, ici aussi, voler en éclats certaines idées reçues tendant à démontrer la démission des parents. Dans le département, plus de 85% des parents ayant des enfants jeunes interviennent en matière de devoirs scolaires au moins une fois par semaine.

#### **Activités partagées au moins une fois par semaine**

<b>Devoirs scolaires</b>	<b>87.80 %</b>
<b>Promenades</b>	<b>29.27 %</b>
<b>Réunion de famille</b>	<b>24.39 %</b>
<b>Pratique d'un sport</b>	<b>19.51 %</b>
<b>Spectacle, cinéma</b>	<b>9.76 %</b>
<b>Pratique d'un art</b>	<b>7.32 %</b>
<b>Autres</b>	<b>4.88 %</b>

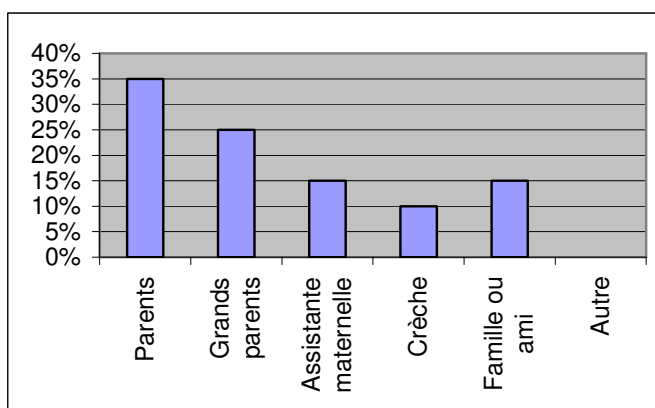
Les temps de loisirs sont aussi des données importantes de ce mode vie dans les partages du temps mensuel. Les réunions familiales ou les sorties au spectacle ou au cinéma concernent plus d'une famille sur deux, une sur trois organise des promenades.

De manière plus occasionnelle, c'est la pratique d'un sport ou d'un art qui est mise en exergue.(1 ménage sur 3).

## Garde des enfants

En matière de garde d'enfants, le nombre de parents ayant des enfants de moins de six ans ne permet pas de tirer de ces questions des enseignements particulièrement significatifs.

On ne peut que constater que 3 enfants sur 4 sont gardés au sein de la structure familiale (parents 38%, grands-parents 24%, famille 14%). Seul 15% des ménages ont recours à une assistante maternelle ce qui apparaît comme une proportion sensiblement inférieure à la moyenne nationale. Si 2 ménages ont inscrits leurs enfants dans des crèches mais d'autres structures comme les haltes garderies ou le multi-accueil ne sont pas mentionnés



### ***A propos des modes de garde,***

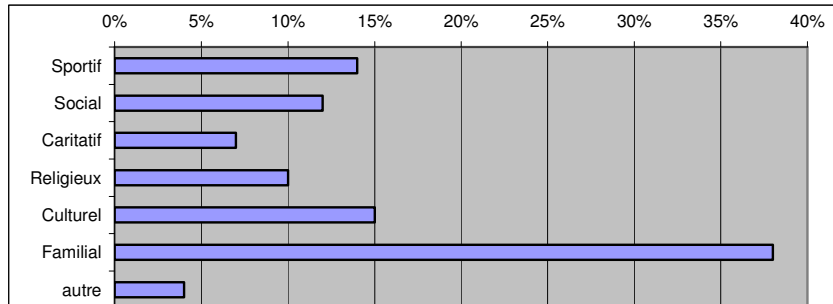
Un ménage sur deux se déclare insatisfait par son mode de garde. Même si un travail plus approfondi sur ce thème peut être envisagé, il est possible, à partir des éléments en notre possession, de noter que l'appel aux solidarités familiales en Lozère est particulièrement important. Si l'on met en perspective ce mode de garde familial et le taux d'insatisfaction, cela pourrait laisser supposer que les choix effectués par les familles sont des choix contraints dont les raisons mériteraient d'être recherchées (financières, choix du mode de garde, absence ou éloignement des structures d'accueil ou autres...).

# Relations des familles avec le monde associatif



## Relations entre la population interrogée et le monde associatif

*Domaine d'intervention des associations d'appartenance*



**76,42% des ménages sont adhérents à une association.**

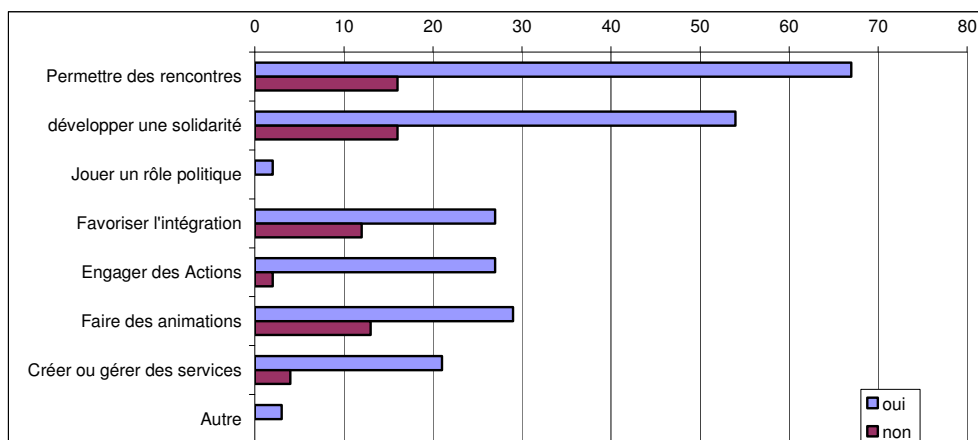
Elles appartiennent à tous les secteurs d'activité même s'il apparaît que les associations familiales représentent 38% de la population interrogée. Les disponibilités familiales interfèrent dans le choix des activités. Ainsi les personnes n'ayant pas d'enfants à charge optent-elles plutôt vers des associations à but social ou familial.

Seul 7% des ménages, dont au moins une personne est adhérente à une association, pensent que les actions menées dans le domaine associatif sont prises en considération par les pouvoirs publics.

Par contre, 89% adhérent ou non au monde associatif, estiment que ces actions ne sont prises que ponctuellement ou insuffisamment en compte.

## Rôle des associations

### Domaine d'intervention des associations d'appartenance



L'ensemble des personnes se retrouve sur les données qui les ont motivées pour adhérer à une association ou ce qui pourrait les intéresser

L'item plébiscité à plus de 82% est « permettre des rencontres »,

Les deux suivants dans l'ordre des choix sont « développer des solidarités » (69%) et « faire des animations » (41,6%).

Ces choix montrent que le secteur associatif est perçu prioritairement comme un espace pour faire lien.



# Les lozériens et les vacances

<i>Combien de fois par an, partez-vous en vacances en famille ?</i>	
<i>jamais</i>	<i>16.24 %</i>
<i>Une fois</i>	<i>37.61 %</i>
<i>Deux fois</i>	<i>30.77 %</i>
<i>Trois fois et plus</i>	<i>15.38 %</i>

Plus de 80% des ménages partent au moins une fois en vacances et un ménage sur deux part, y compris chez les agriculteurs. Il y a une certaine corrélation entre les moyens financiers ou la disponibilité ; ainsi les cadres et les retraités partent plus souvent et 21% des ouvriers ne partent jamais.



